

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAMIEG SÉANCE DU 26 OCTOBRE 2012

Administrateurs FO : Alain BIGAUT, Bernard GITTON et Vincent KONIECZNY

## Situation des services

Une nouvelle fois, pour la Direction de la Camieg tout va bien et avec moult explications elle justifie les chiffres.

FO a précisé que les administrateurs FO étaient élus par les assurés et qu'à ce titre nous étions là pour défendre leurs intérêts, que nous n'étions pas cogestionnaires de la Camieg et encore moins de la CPAM 92, que nous avons le devoir de dénoncer les dysfonctionnements.

FO a dénoncé :

- Le nombre de courriers jamais reçus par la CPAM92 et qui sont redemandés à de multiples reprises. Pour certains cela a été fait en recommandé... De même les courriers adressés directement au Directeur de la caisse resté sans réponses.
- La façon dont les assurés sont accueillis par la plateforme téléphonique avec soit des incompétences à répondre, des raccrochages au nez, etc.
- L'impossibilité pour la CPAM92 de retrouver une feuille de maladie alors qu'elles sont systématiquement scannées et archivées...
- La lenteur avec laquelle la CPAM92 traite les réclamations, certaines datent de plusieurs mois alors que la demande est validée par la Camieg...

Sur tous ces points, aucune réponse de la CPAM92 ou de la Camieg !

FO Energie et Mines a donc décidé de lancer une Lettre ouverte pour interpeler la Direction de la Camieg et celle de la CPAM92, les Pouvoirs publics, etc.

## Excédents financiers Camieg

A la demande de la délégation FO, la Camieg a lancé une expertise externe (Cabinet Winter) pour analyser la position des employeurs et de leurs commissaires aux comptes et valider les propositions des Fédérations (Amélioration des prestations de 20 M€ à minima, pérenniser la solidarité Actifs / Retraités).

Une première présentation a été faite aux administrateurs confirmant que l'étanchéité entre la section des Actifs et des Retraités doit être garantie, l'utilisation totale ou partielle des réserves des Actifs pour les Retraités est impossible sans remettre en cause l'absence de provisionnements social.

Le cabinet Winter propose 2 possibilités qui pourraient permettre d'engager sur nos revendications la négociation avec les employeurs.

Une note explicative va être remise aux fédérations et une rencontre entre délégations de la Camieg est programmée courant Novembre avant la réunion avec le Ministère et les Employeurs.

## Zoom sur la fréquentation des antennes Camieg

FO constate que 28,5 % des visites portent sur des réclamations des assurés. Ce chiffre démontre que le fonctionnement de la caisse est loin d'être satisfaisant. Cela conforte la délégation FO à poursuivre ses revendications pour améliorer le service rendu aux assurés.

## Emplois partagés DOM

FO rappelle que l'égalité de traitement de tous les assurés sociaux de la Camieg doit être respectée. La mise en place de Tiers-payant pour les voyages sanitaires va dans le bon sens, reste à poursuivre la démarche de conventionnement avec les agences de voyages locales. La liste de celles déjà en convention sera mise sur le site Internet de la Camieg.

## Gestion des Indus

La caisse met annuellement en indus les créances dues par les assurés sociaux et les professionnels de santé. 2 573 créances sont donc non recouvrées pour un montant total est 65 426,39 €. Il s'agit de créances comprises entre 21 € et 80 €. Cette mise en indus n'éteint pas la créance qui continue d'être exigible.

Prochain Conseil d'administration de la CAMIEG le 4 Décembre 2012